

Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

ÉCOLE LA SCOLARITÉ DANS NOTRE COMMUNE

N° 552 - NOVEMBRE 2019

Suite à la rentrée, votre journal revient sur la vie scolaire au travers d'angles différents comme les effectifs dans les écoles, les projets mis en place avec les enseignants et les enfants ainsi que des informations pratiques dans un encart spécial inséré dans ce numéro.

Les effectifs des écoles continuent leur augmentation. A la rentrée 2019, 1430 élèves fréquentent les écoles et le collège.

ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Depuis des années aucune participation n'est demandée aux familles pour l'achat de fournitures, de denrées alimentaires, pour les sorties, les transports... Les familles ne sont sollicitées que pour les photos de classe, les marchés de Noël, les projets tels que les classes de découverte. Ainsi, les dispositions suivantes ont été prises :

- attribution de 40€ par élève à chaque école pour les commandes de fournitures dans le cadre d'un marché public afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix,
- subvention annuelle aux Offices Centraux de la Coopération à l'École (OCCE), à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP),
- fourniture de fontaine à eau, lait, lingettes, gobelets et produits pharmaceutiques,
- attribution d'un budget « transports et sorties » de 300€ par classe permettant aux élèves de voyager, découvrir, expérimenter,

le futur jardin de l'îlot St Louis entre les écoles Prévert et Buisson-Lacore



- prise en charge des entrées et du transport pour les séances de piscine.

OPÉRATION « PETITS DÉJEUNERS »

Depuis des mois, les services de la circonscription de l'Education Nationale et la ville réfléchissent à la mise en place des petits déjeuners. Ils seront organisés progressivement au retour des vacances de la Toussaint. Le texte réglementaire impose un certain nombre de points et le choix a été fait de l'organiser :

- sur le temps scolaire permettant aux en-

fants, leurs enseignants et aux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) de participer aux différentes tâches. Les parents seront également sollicités. Des animations sur l'éducation au goût, l'hygiène alimentaire, l'importance du brossage des dents seront menées ici et là par les équipes. L'objectif à terme est que toutes les familles organisent leur petit déjeuner familial le reste de la semaine,

- un petit déjeuner par classe et par semaine. Ce sont donc entre 170 et 280 petits déjeuners qui seront pris au quotidien,

- dans les locaux des cantines, les salles de réception ou, à défaut, dans l'école elle-même,
- chaque petit déjeuner doit être composé des 4 éléments suivants : pain ou biscotte, lait chaud ou froid, chocolat ou non, fruit frais ou compote, une garniture (chocolat à tartiner, miel, gelée, confiture...). 6 petits déjeuners ont été élaborés et correspondent à 6 semaines de classe. Ainsi, on déjeunera la même chose dans chaque école, chaque semaine afin de simplifier le travail de commande !

Comme à l'accoutumée, les commerçants de la commune seront sollicités pour fournir une grande partie des denrées et les services municipaux auront fort à faire pour les livrer dans chaque lieu pour que tout soit prêt pour 8h30 ! Une aide de l'Etat d'environ 0,89€ par

petit déjeuner sera versée. Elle ne couvrira pas l'ensemble des frais. La ville a d'ores et déjà fait l'acquisition de matériel permettant aux élèves d'éplucher les fruits et de « tartiner » en toute sécurité.

LE COLLÈGE LANGEVIN-WALLON

De nombreux projets animent également le collège de Grenay où sont inscrits 454 élèves. Des projets propres au collège mais aussi en partenariat avec les écoles. Des activités « passerelles » sont régulièrement mises en œuvre avec les CM2 notamment afin de leur permettre de s'habituer à leur future vie de collégiens. Dernièrement, le collège a accueilli en ses locaux, une formation destinée aux ATSEM et enseignantes de maternelle. Le dojo du collège est également mis à disposition des élèves des écoles.

QUELQUES CHIFFRES

- 1430 élèves : 392 en maternelles, 584 en primaires et 454 au collège,
- 3 ans : âge légal de la scolarisation depuis la rentrée 2019,
- 4 novembre 2019 : démarrage de l'opération « petits déjeuners ».

PETITS DÉJEUNERS

à compter du 4 novembre
les jeudis : moyennes sections,
les vendredis : grandes sections.
à compter du 6 janvier
les mardis : toutes petites,
petites sections et CP,
les vendredis : les CE1.

BOURSES COMMUNALES

Cette aide est attribuée chaque année aux élèves des lycées pour leur permettre d'acheter des fournitures scolaires. En parallèle, des conventions sont passées avec l'Oeuvre du livre Liévinois et celle de Noeux-Les-Mines. Une subvention leur est attribuée en fonction du nombre d'élèves grenaysiens qui y sont scolarisés.

La bourse communale est destinée aux élèves fréquentant les établissements scolaires publics du second degré postérieurs au collège et extérieurs à la commune, à l'exception :

- du lycée d'enseignement général et professionnel Léo-Lagrange de Bully-les-Mines,
- du lycée d'enseignement général et technique Henri-Darras de Liévin,
- du lycée professionnel Henri-Darras de Liévin,
- des lycées d'Artois de Noeux-les-Mines.

Les dossiers (Certificat de scolarité et RIB) sont à déposer au service scolaire **avant le 31 décembre 2019**.

L'ÉDUCATION À GRENAY

Le budget de la ville dédié à la scolarité revêt différents aspects.

En fonctionnement : 160 000€ sont consacrés aux acquisitions de fournitures scolaires, de location de copieurs, d'alimentation, de transports, de sorties pédagogiques telles que les classes de mer, les visites à la ferme, la maintenance du parc informatique. Il faut ajouter à cela, les frais de personnel ATSEM et d'entretien, les frais de fonctionnement des bâtiments tels que l'eau, l'électricité, les petits travaux et le budget dédié aux activités culturelles, sportives et les actions santé.

En investissement : 30 000€ sont destinés à l'acquisition de mobilier dans le cadre du plan de renouvellement du mobilier de classe et 10 000€ pour les travaux de peinture. Cette année, le plan du numérique à l'école s'achève. En trois ans, la ville aura déployé 39 vidéoprojecteurs interactifs permettant à chaque enseignant d'utiliser cet outil. L'investissement de ce projet (143 300€) a été subventionné par l'Etat à hauteur de 80%.

En terme d'investissement, les phases I et II du bâtiment Buisson-Lacore se sont achevées avec l'inauguration le 26 février dernier. La phase III va démarrer très prochainement avec l'aménagement du « Cœur d'îlot ». L'espace entre les écoles Buisson-Lacore et Prévert va permettre aux familles de s'y promener en toute sécurité. Un jardin potager, un verger, des espaces de jeux, un hall couvert, des bancs sonores vont agrémenter cet espace. La « Compagnie de l'Ours » est intervenue auprès des écoles, des familles pour dessiner ce projet qui sera bientôt réalité.



LE BÂTIMENT « BUISSON-LACORE »

INVESTISSEMENT
Coût de l'opération : 1 933 085€
Aides de l'Etat : 459 508€
Aide de la Caf : 108 144€
Soit 71% à charge de la commune sans recourir à l'emprunt.

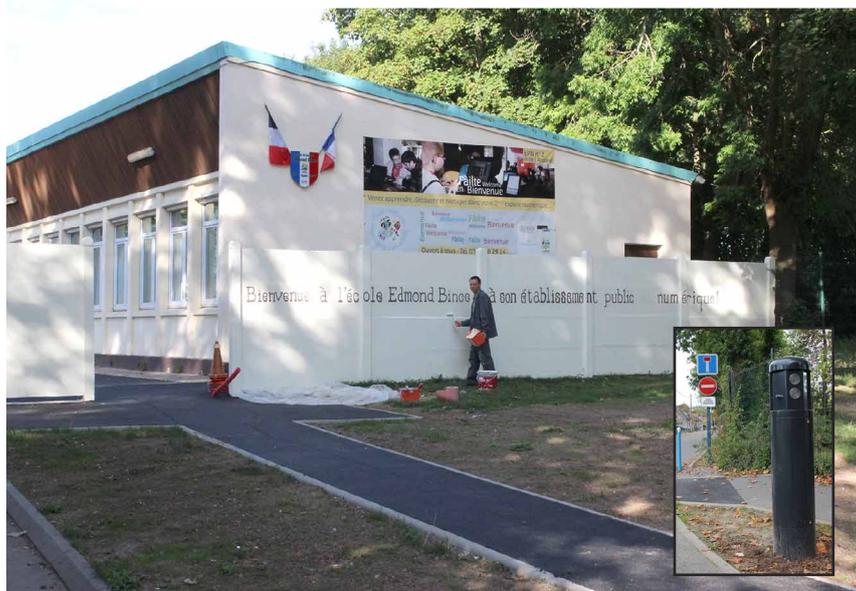
FONCTIONNEMENT
La commune perçoit chaque année une prestation de service ordinaire de la CAF (20 000€/an) puisque ce bâtiment accueille les activités périscolaires.

La 1^{ère} phase de l'aménagement sécuritaire de l'école Bince a ponctué cette rentrée scolaire. Une nouvelle fois, des réunions de concertation se sont déroulées. Même si les parents d'élèves n'ont pu tous être présents, ils sont cependant satisfaits du travail réalisé. Dès le 4 novembre, la borne automatique sera mise en fonction. La rue de l'Annam sera interdite à la circulation, chaque jour d'école pendant 30 minutes à chaque heure

d'entrée et de sortie des élèves.

Pour assurer également la sécurité dans chacune des écoles et permettre l'application des PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité), chaque école va se voir dotée, en cours d'année, d'un système d'alerte. Des films seront apposés sur toutes les fenêtres des salles de classe. Une nouvelle fois, il fait appel à l'Etat pour financer cette action estimée à 71 000€.

entrée de l'école Bince et, en médaillon, borne de sécurité installée à l'arrière de l'établissement rue de l'Annam



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES : DES EFFECTIFS À LA HAUSSE ET DE BEAUX PROJETS À VENIR

La ville de Grenay voit, depuis quelques années, sa démographie évoluer et avec elle, les effectifs des écoles, des structures périscolaires : restauration municipale, accueils périscolaires, mercredis récréatifs. En cette rentrée, la scolarisation obligatoire dès l'âge de deux ans a également impacté les effectifs de la cantine et des garderies.

Des projets ponctuent régulièrement le fonctionnement des structures. A l'occasion de la Semaine bleue réservée aux aîné-e-s, les enfants ont réalisé la décoration des cantines et les ont invités à partager un joyeux repas ponctué de petits jeux.

la cantine

Aujourd'hui, 2 élèves sur 5 mangent à la cantine et ce sont près de 320 repas qui sont servis chaque jour dans les 3 lieux de restauration : la salle des Fêtes, la salle Lacore et le foyer Mercier. Une nouvelle tarification, basée sur la fidélisation est une autre raison de l'augmentation des effectifs.

La ville, le collège Langevin-Wallon et le Conseil Départemental travaillent sur la mise

la nouvelle cantine de l'extension de l'école Buisson-Lacore



en place d'une cuisine centrale. Le collège propose aujourd'hui à ses convives des repas de qualité et respectant les nouvelles normes notamment en bio et circuits courts. L'objectif, à terme, est que le collège fournisse les repas dans chacun des trois lieux de restauration municipale à la rentrée 2020.

et la cantine à 1€ ?

Beaucoup de communes mettent en place cette nouvelle mesure. A Grenay, on aime à réfléchir posément ! Ainsi, les textes ne prévoient cette mesure que pour les élèves de primaire. La ville ne pouvait qu'imaginer la réaction des familles qui devraient

payer plus cher le repas du plus petit réputé mangé moins ! La commune a donc décidé, le 3 octobre dernier, d'étendre la mesure aux élèves de maternelle.

Il fallait réfléchir également à la tarification qui impose trois tranches de tarif reposant sur les revenus des familles. La CAF, chaque année, attribue à chaque famille un quotient familial (QF) basé sur les ressources et la composition de la famille. La tarification de la cantine étant déjà basée sur ce QF, il a été décidé de scinder en deux catégories le tarif « avec QF ».

Ainsi, dès le 4 novembre, les élèves bénéficiant de la cantine chaque jour d'école et ayant un QF compris entre 0 et 442, paieront désormais 0,95€ le repas puisque l'aide de l'Etat sera de 2€/repas. La ville a également profité de ce changement pour modifier les conditions de remboursement des repas pour les absences justifiées. Elles sont désormais prises en compte quel que soit le nombre de jours d'absence. De même, les élèves apportant leur panier repas en raison de contre-indications médicales bénéficieront d'une déduction de 0,95€.

QUELQUES CHIFFRES

- 353 inscrits en cantine dont 70% en abonné,
- 32 500 repas servis par an en moyenne,
- 3 lieux de restauration : salle des Fêtes, foyer Mercier, et Buisson-Lacore,
- 10,01€ coût réel d'un repas.

LES GARDERIES ET LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Les garderies

Elles accueillent 78 élèves le matin et 89 le soir répartis à la Médiathèque-Estaminet et à l'école Buisson-Lacore.

Les mercredis récréatifs

Ce sont 16 enfants qui participent aux activités. Ces accueils ne sont pas seulement un mode de garde pratique pour les familles. Il s'agit aussi d'y pratiquer des activités dans le prolongement de celles proposées à l'école : au travers de jeux, d'activités, les enfants li-

la superbe fresque réalisée dans l'extension de l'école Buisson-Lacore



sent, comptent, récitent, régulièrement pour convenir des projets à mettre en place. L'an dernier, ils s'étaient inves-

tis dans la fabrication de la maquette du « BMA » devenu « extension Buisson-Lacore ».

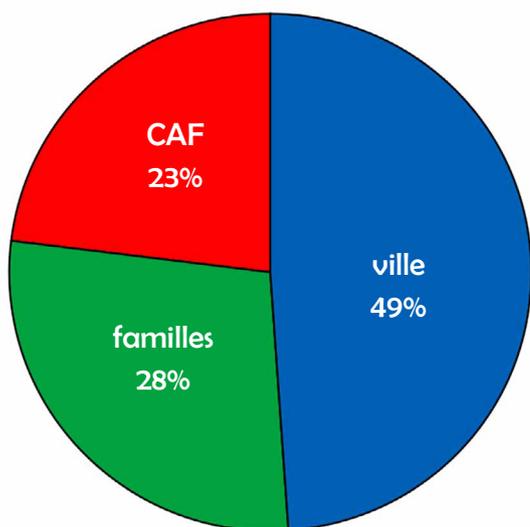
Ils ont également participé au projet des fresques. Ils étaient ravis, à la rentrée, de découvrir ce qui avait été réalisé dans la salle de garderie. « C'est exactement ce que l'on voulait ! ».

Pour des raisons de sécurité (utilisation de solvants, travail en hauteur), la fresque a été réalisée dans le cadre des « Chantiers été ». Les jeunes ont su dessiner ce que les enfants avaient en tête. Merci à eux !

QUELQUES CHIFFRES

- 167 inscrits en garderie et 16 aux mercredis,
- 10 000 heures utilisées en 2018,
- 2 lieux d'accueil : Buisson-Lacore et Médiathèque-Estaminet,
- 12,82€ coût réel d'une heure de garderie et 10,89€ celui d'une séance de mercredi pour la municipalité.

LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Les structures périscolaires sont toutes habilitées par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la PMI (Protection Maternel et Infantile). A ce titre, elles respectent les normes d'encadrement. Bien qu'ayant signé un PEDT (Projet EDucatif Territorial) permettant d'alléger le nombre d'animateurs, la ville a fait le choix de conserver les taux d'encadrement à 1 pour 10 pour les maternels et à 1 pour 14 en primaire.

Aujourd'hui, le nombre d'agents du service scolaire comprends 63 agents : animateurs, Atsem, agent

de restauration, d'entretien, personnels administratifs. Depuis la suppression des contrats aidés, les animateurs bénéficient de contrats couvrant l'année scolaire.

L'ensemble des personnels bénéficient de formations adaptées à leurs missions et à leurs besoins. Les animateurs sont formés à l'accueil d'enfants dits « extraordinaires » qui nécessitent une prise en charge particulière. Une formation de secourisme et d'utilisation des extincteurs va se dérouler prochainement pour les agents du service mais aussi pour ceux des autres services.

LE PORTAIL CITOYEN ET LE LOGICIEL CONCERTO

En début d'année, la ville s'est dotée d'un nouvel outil de gestion des structures périscolaires. Si la partie « inscription » a été rapidement mise en œuvre, la partie « paiement en ligne » a été plus laborieuse de par la complexité de la technologie. Aujourd'hui, le portail est opérationnel et chacun peut s'y identifier,

s'inscrire à la cantine, à la garderie et aux mercredis et payer les factures via une plateforme sécurisée. Reste alors le prélèvement automatique qui sera fonctionnel en janvier prochain, le temps de recueillir les autorisations de prélèvement auprès des familles.

LES PROJETS POUR ÉDQUER

De nombreux projets ponctuent l'année scolaire. Certains ne concernent qu'une classe, qu'un niveau, qu'une école ; d'autres concernent toutes les écoles. Les thématiques sont nombreuses : culture, sport, santé, classes de découverte, chorales, hygiène alimentaire... Mais ils ont tous un point commun : le partenariat entre la ville et l'Education Nationale. Chaque année, une rencontre se déroule afin de voir comment les projets des uns et des autres peuvent s'articuler. La liste est très longue et on n'en citera que quelques uns qui restent gravés dans nos mémoires :

LA MICRO-FOLIE

Quelle fierté pour les élèves d'organiser une haie d'honneur pour le Ministre de la culture lors de l'inauguration ! Mais au-delà de ce sentiment, il y a tout un travail de fourni. La Micro-Folie est un formidable outil d'apprentissage. Elle sert, grâce au musée numérique notamment, à compléter le travail de l'enseignant sur un peintre, une œuvre, un bâtiment. Les enseignants disposent désormais du catalogue des œuvres disponibles et peuvent prépa-

rer leur travail en amont. Pendant la séance, ils animent le musée puisqu'ils sont presque tous formés à son utilisation. Ceux qui ne le sont pas vont participer les 25 et 26 novembre prochains à une formation.

CLASSES DE DÉCOUVERTE

L'an dernier, 2 classes de Rostand, 2 de Buisson-Lacore et les grandes sections de Morieux ont profité d'un séjour sur la côte d'Opale. Les enseignants y profitent de locaux de classe et d'hébergement mais aussi d'animations spécifiques : char à voile, pêche à pied, observation de la faune et de la flore aquatique. Pour les enfants, il s'agit là d'une autre manière d'apprendre mais aussi de découvrir leur professeur, leur animateur sous un autre aspect. L'expérience est très enrichissante et l'on récidivera encore cette année avec d'autres élèves.

LES SPECTACLES CULTURELS

Lors du dernier spectacle, la ville avait innové en proposant à l'Education Nationale de rendre acteur les élèves de pri-

maires. Pari gagné puisque le spectacle « la géante » a rencontré un énorme succès. Les élèves se préparent à de nouveaux challenges cette année : ZERBA, Picolo tempo, et... chut ! on garde quelques surprises !

Mais... et les parents d'élèves ?

Beaucoup de projets concernent les élèves et chacun essaie d'y associer les parents le plus possible : visite des locaux à la rentrée, accompagnement lors des sorties, semaine du réseau. Les familles s'impliquent avec leurs enfants. Alors, la ville a décidé de leur lancer un défi. En mai et juin prochain, va se dérouler un grand événement : 1, 2, 3 Familles ! pendant lequel sera organisé une chorale géante avec tous les élèves. Le service culturel et le pôle médiathèque de leur côté recherchent des personnes pour une chorale « tout public » qui chantera des classiques de la région. Le défi, participer à cette chorale « de la mer à la mine » dont une représentation sera faite avec les élèves. Laissez-vous tenter ! Inscrivez-vous auprès de la Médiathèque-Estaminet dès à présent au **03 66 54 00 54**.

1, 2, 3 FAMILLES

La ville et les services de l'Education Nationale s'associent pour proposer un projet baptisé « 1, 2, 3 familles ! » en direction des familles de la commune. Il se déroulera du 18 mai au 21 juin 2020 et a pour ambition de :

- valoriser les projets communs (écoles, villes, familles, partenaires...),
- présenter les institutions œuvrant dans le champ de l'enfance et de l'éducation,
- organiser et animer des temps forts hebdomadaires sur les thématiques :

- ✓ Ensemble, on joue !
- ✓ Ensemble, on cuisine et on se bouge !
- ✓ Ensemble, on crée !
- ✓ Ensemble, on apprend !
- ✓ Ensemble, on chante !

Ces animations sont destinées tant aux parents d'élèves ou futurs élèves qu'aux professionnels. Elles seront de tous ordres : ateliers, projections-débats, défis, jeux... et seront déclinées sur tous les temps : en classe, en soirée, le mercredi, le midi et même en vacances ! Le programme est en cours d'élaboration mais en voici déjà les grandes lignes :

Ensemble, on joue ! Du 18 au 24 mai

Tout commence par un premier temps fort qui prendra la forme d'un défi fou : tenir 5 jours sans écran ! Ce sera l'occasion d'apprendre, de réapprendre à jouer ensemble, sans diaboliser les nouvelles technologies. Les lundis et mardis : les écoles jouent le jeu et proposent des activités sans écran puis l'on demande aux familles d'y participer : ateliers jeux coopératifs, exposition et animations sur les dangers du numérique, exposition sur le jeu, Escape Game, Ciné-sandwichs...

Ensemble, on cuisine et on se bouge ! Du 25 au 31 mai

Les activités seront en lien direct avec l'alimentation et le sport : Parcours du cœur, ateliers cuisine, petits déjeuners en équilibre, repas intergénérationnels, intervention d'une diététicienne, randonnée poussette, défi sans voiture...

Ensemble, on crée ! Du 1^{er} au 7 juin

Mettre en valeur les activités culturelles et la semaine du réseau : Micro-folies et ses mallettes, 10 œuvres-1 000 histoires, exposition et production interactives des élèves

Ensemble, on apprend ! Du 8 au 14 juin

Mettre en place des échanges avec les familles, rencontrer les institutions, débattre : forum de l'éducation et de l'enfance, projection-débat, restitution artistique de la semaine « Ensemble, on joue », goûter-philos...

Ensemble, on chante ! Du 15 au 21 juin

Pour conclure le projet, on fête la musique, tous ensemble ! Chorale de tous les élèves, flash mob, chorale des parents et scène ouverte. La scène ouverte sera un espace réservé aux élèves, aux parents qui souhaitent faire profiter les autres de leur art. Vous, vos enfants, vos amis avez un talent musical ? Inscrivez-vous dès à présent auprès du service scolaire.

Ensemble, pilotons le projet

Vous pouvez également participer au pilotage du projet en participant aux réunions, en amenant vos idées, votre savoir-faire. Pour cela, n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées en envoyant votre message à :

affaires.scolaires@grenay.fr

HOMMAGE

LA SALLE DE DANSE BAPTISÉE SALLE STÉPHANIE DE CEUKELEIRE

Après la disparition de Stéphanie De Ceukeleire, conseillère municipale et présidente de "Jazz Pointe", la ville a voulu lui rendre hommage en donnant son nom à la salle de danse de l'espace culturel Ronny-Coutteure. Ils étaient nombreux à venir lui rendre hommage par leur présence. Les enfants de Stéphanie ont dévoilé la plaque qui porte son nom et la plaque qui revient sur les grandes lignes de son engagement en faveur de l'association de danse. Ci-dessous, un extrait de la biographie qui lui a été consacrée.

Stéphanie est née le 4 septembre 1974 à Bully-les-Mines.

Après sa rencontre avec Jérémy De Ceukeleire qu'elle épouse en septembre 2009 à Grenay, elle donne le jour à Mathilde, Laureen, Manon et Noah. Maman, elle l'est jusqu'au bout des ongles car elle est bénévole au sein de l'association des parents d'élèves des écoles Prin et Bince puis au collège Langevin-Wallon.

Le cœur sur la main, persévérante, c'est aussi une militante de la vie associative avec "Jazz Pointe". D'abord danseuse aux côtés de ses enfants, elle en devient vice-présidente puis présidente pendant 11 ans. Toute l'année, elle lui consacre beaucoup de son temps et sur-

dévoilement de la plaque par la famille. En médaillon, Stéphanie.



tout en juin où toute la famille ne vit plus que pour le superbe gala de "Jazz Pointe".

Conseillère municipale de 2008 à 2019, Stéphanie est dé-

cedée le 2 août 2019 à Lille. Elle nous a quittés avec dignité, à l'image des êtres d'une vraie générosité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020. La ville recherche 14 agents recenseurs. Les candidatures sont à déposer en mairie **avant le vendredi 15 novembre** à 12h. Un descriptif du poste est disponible sur notre site internet www.grenay.fr. Vous pouvez appeler au **03 21 72 66 88** ou vous présenter en mairie.

ITINÉRAIRES CYCLABLES

A la base, en concertation avec les collégiens, il s'agissait de repérer des pistes cyclables pour les élèves se déplaçant en vélo. Plus ambitieuse, l'idée a germé de créer des itinéraires desservant les trois cités minières. Deux parcours sont élaborés partant et arrivant du collège : une vers la cité 5 et une vers la cité 40. L'an prochain, l'itinéraire pour la cité 11 sera défini et matérialisé sur la route. Elle passera par la Promenade Christian-Ratel.

Dans une volonté de contribuer à la sécurisation des habitants se déplaçant à vélo et afin d'inciter au déplacement aux deux roues, des marquages au sol permettent aux cyclistes de se déplacer dans les deux sens dans des rues à sens unique pour les voitures à l'exemple des rues Jaurès et Mésanges. Un système de chaussidoux (chaussées pour la circulation douce) est aussi mis en place. Sans que ce soit une piste cyclable, ce système permet d'accentuer la sécurité pour les usagers. La démarche a été appliquée bd des Flandres à la cité 5, l'autre rue Védrières à la cité 40.

SPORT CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BASE-BALL



L'événement a rassemblé une centaine de joueurs.

A l'occasion du championnat de France de base-ball 15 U réservé aux jeunes de 15 ans, le club de Grenay a mis en place une partie des épreuves de la manifestation dont la plupart s'est déroulé à Valenciennes. 4 équipes se sont rencontrées sur le terrain au pied du terril, cité 40. La journée soutenue par la ville a permis une initiation à la discipline. Avec 25 licenciés, le club a réalisé une bonne saison en se maintenant en régionale 1.

L'association recherche des

jeunes. Leur licence est fixée à 60€. Pour les adultes, l'adhésion est de 60€ en loisir et de 120€ en compétition. Le club peut prêter du matériel, il faut juste prévoir au moins un gant. 2 séances sont offertes. Les entraînements se déroulent d'avril à fin septembre à Grenay les mardis et jeudis de 19h à 21h et les samedis de 14h à 15h30 pour les jeunes. Le reste de l'année, les entraînements a lieu à Sains-en-Gohelle.

Rens. au **06 14 80 55 13**.

Groupe

« Communistes et Républicains »

UN CONSEIL ENTRE ÉMOTION ET REVENDICATION

Le conseil municipal a observé une minute de silence en mémoire à Stéphanie Decekeuleire, conseillère municipale très impliquée dans la vie associative décédée le 2 août dernier.

Danielle Dupont a intégré le conseil municipal. 33 des 34 délibérations ont été adoptées à l'unanimité : les décisions prises par la majorité communiste sont approuvées par l'opposition.

Seule la délibération pour la dotation de solidarité urbaine a été adoptée par 22 voix et 4 abstentions. La DSU, 1 854 486€ en 2018, est une dotation de l'État versée aux communes ayant des ressources faibles. Elle rééquilibre les chances entre communes. L'opposition s'est abstenue affirmant un détail insuffisant de la répartition, malgré le tableau fourni, et car elle serait la preuve de l'appauvrissement et de l'endettement de la commune. La vérité, c'est que cette dotation a été intégrée dans les recettes et les dépenses du budget de

fonctionnement 2018 approuvé par l'opposition. Opposition qui ignore le fonctionnement budgétaire d'une commune puisque la DSU est une dotation de fonctionnement alors que l'endettement de la commune se fait sur son investissement (bâtiment Suzanne Lacore, rénovation de la rue Zola, ...) ! A Grenay, les impôts locaux rapportent 2,2 millions€, vouloir « l'autonomie financière » c'est ruiner la ville, les salaires des personnels représentant déjà 5,2 millions €. La vente des terrains du lotissement Les Coulonneux a permis de financer la Médiathèque-Estaminet, fallait-il l'utiliser comme le prétend le RN à rembourser la dette ? Fallait-il priver la population de ce formidable outil culturel et social ?

Parmi les autres délibérations :

- une aide au raccordement au gaz pour les riverains de la rue Zola, un courrier sera adressé,
- l'instauration de la cantine à 1€ pour les familles les plus en difficulté. La ville pouvant avoir une aide de

l'État de 2€ par repas, il restera aux familles ayant un quotient familial très bas à régler 0,95€ par repas,

- l'organisation de réunions publiques et permanences pour aider les Grenaysien-nes à signer sur internet la demande d'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre la privatisation d'Aéroport de Paris (ADP). Le Conseil Municipal désapprouve cette privatisation. Depuis 1986, les privatisations ont aggravé la situation économique, rapportant beaucoup aux plus riches et coûtant très cher à la population. Cette privatisation est un risque d'augmentation des coûts, une menace sur les emplois salariés d'ADP et une perte de souveraineté nationale.

Venez signer pour le RIP les 8 et 13 novembre de 17h à 18h et le 9 novembre de 10h à 12h au cyber-centre de la Médiathèque-Estaminet. Vous pouvez le faire chez vous ou aux EPN Buisson-Lacore et Bince, Carte Nationale d'Identité indispensable.

Groupe

« Grenay, Bleu Marine »

Notre groupe a voté pour la dotation de l'état DSU < Dotation de Solidarité Urbaine > destinée aux communes pauvres, par contre s'est abstenu sur la répartition (pas assez d'éléments sur les redistributions). Une question se pose, plus la dotation augmente plus la ville s'appauvrit !!!! Bientôt deux millions d'euros, il nous faut agir vite afin de retrouver notre autonomie financière, car l'avenir de nos enfants en dépend. Sans les subventions départementales régionales et autres, aucun projet ne se ferait. Vos élus sont à votre écoute.

GRENAY GAMES PARTY, 4^{ème} ÉDITION

Le samedi 16 et le dimanche 17 novembre, venez découvrir les consoles rétro, prendre part à des tournois de consoles ou jeux de plateau avec l'association "Games of trolls" et découvrir l'Escape Game. Vous pourrez découvrir également le nouveau fonds d'une centaine de jeux vidéo. Cette année, une table ronde aura lieu le samedi 16 novembre à 15h. Intitulée "Création de jeux sérieux dans le milieu enseignant -

regards croisés". Elle permettra de répondre de répondre à la question : "La ludopédagogie est une méthode pédagogique mobilisant du jeu et du jeu sérieux. Mais comment se procurer des jeux adaptés aux besoins de nos écoles ? La manifestation sera animée par Julian Alvarez, enseignant chercheur à l'INSPE (Institut National supérieur du professorat et de l'éducation).

Rens. au **03 66 54 00 54**.

le salon bénéficiera du soutien de l'association "Games of trolls"



DE RONNY



dès 14 ans

théâtre-rencontre-auberge NE VOIS-TU RIEN VENIR

par la Cie Sens ascensionnels

jeu. 14 et ven. 15 nov. à 19h

tarifs : 10€ (plein) ; 5€ (adhérent) ; 3€ (réduit)

soirée auberge espagnole



tout public

musique

CONCERT D'AUTOMNE

par l'Harmonie municipale

samedi 16 novembre à 20h

entrée libre sur réservation

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



LOTO - organisé par les anciens combattants le samedi 9 novembre à la salle des Fêtes - ouverture des portes à 11h, début des jeux à 13h30 - buvette et restauration - **rens. au 06 62 29 53 90**.

REPAS-DANSANT - organisé par les anciens combattants le 11 novembre à la salle des Fêtes - accueil dès 12h, début du repas à 14h - date limite d'inscription le 4 novembre - Inscriptions au **06 62 29 53 90** ou au **06 85 06 94 36**.

SOIRÉE FESTIVE - mise en place par le club de loisirs Carin, une soirée aura lieu le jeudi 21 novembre autour du Beaujolais nouveau dès 19h au club rue Beaucamp - assiette de charcuterie, pommes de terre au four - inscription au club les jeudis - 5 euros.

VTT - la 2^{ème} randonnée VTT de la Sainte-Catherine organisé par le cyclo-club aura lieu le dimanche 24 novembre - parcours VTT 35 et 45 km - parcours marche : 10 km - départ dès 8h30 de la salle Fasquel - ravitaillements sur les parcours et soupe offerte à l'arrivée - possibilité de laver votre vélo - VTT : 4€ ; marche : 2,5€ ; gratuit pour les femmes - **rens. au 06 72 77 11 96**.

TRAVAUX RUE ZOLA

Les travaux de la rue Zola vont reprendre. La 1^{ère} phase consistera dans l'enfouissement des réseaux : électricité, téléphone et éclairage public.

La 2^{ème} partie des travaux sera axée sur les travaux de la route et des trottoirs. L'aménagement de la rue permettra de recréer des places de stationnement et de mettre en place une circulation avec des plateaux.

Fruit d'échanges entre les municipalités de Grenay et de Bully-les-Mines et les résidents des rues Zola et Ansart ainsi que de l'impasse Gervaise, le projet aboutira à une fin des travaux fin 2020 ou début 2021.

Prévus pour une année et demi, les travaux commenceront du côté de la mairie, place Pasteur jusqu'à la voie de chemin de fer. La ville de Grenay participe à hauteur de 60% dans le financement, notre commune ayant un peu plus de voirie que Bully-les-Mines.